

CALENDRIER 1^{er} semestre 2017 - AQUAREL-DAM'

FEVRIER / Aux Corsaires

Lundi 6 février	14 h- 17 h	Ouverture/Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 13 février	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 20 février	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

Mardi 21 février 9h45-16h45 Cours avec Catherine Rey à la Maison de l'Huître/Pénerf

Lundi 27 février 9h30-16 h 30 Paysages au sel Martine Stevens

MARS / Aux Corsaires

Lundi 6 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 13 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 20 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 27 mars	9h30-16 h 30	Saint-Cado	Martine Stevens

AVRIL / Aux Corsaires

Lundi 3 avril	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 10 avril	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 17 avril	Pâques	Fermeture de l'atelier	
Lundi 24 avril	9h30-16 h 30	Natures mortes aux fruits	Martine Stevens

MAI / Aux Corsaires + La Rotonde les 29 - 30 avril et 1er mai

Samedi 29 avril 10h30 - 12h30 JOURNEES PORTES OUVERTES
Dimanche 30 avril 15h - 19h 9e année
Lundi 1er mai LA ROTONDE

Lundi 8 mai	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 15 mai	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

Du 16 au 18 mai Stage Joël Simon à la Maison de l'Huître/Pénerf

Lundi 22 mai	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 29 mai	9h30-16 h 30	Techniques mixtes	Martine Stevens

JUIN / Aux Corsaires

Lundi 5 juin	PENTECOTE	Fermeture de l'atelier	
Lundi 12 juin	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 19 juin	9h30-16 h 30	Enseignes	Martine Stevens
Lundi 26 juin	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

SEMAINE DES PEINTRES DU 25 JUIN AU 2 JUILLET - Organisée par la Mairie de DAMGAN
Thème : L'accastillage

Intervenante : Martine STEVENS Tél 06 72 51 37 94 - martine.stevens.sm@orange.fr

Pour tous renseignements : contacter Nadia Blanc au 06 22 44 10 14

L'adhésion à l'association, cotisation de 15€ annuelle, est obligatoire pour toute

participation à un cours/stage/atelier, à tout moment de l'année (du 1^{er} février au 31 janvier)

« *La forme des statuts de l'association restreint la diffusion du compte rendu des assemblées générales aux membres statutairement désignés ayant droit de vote.* »

CALENDRIER 2^{ème} semestre 2017 - AQUAREL-DAM'

JUILLET / Aux Corsaires

Lundi 3 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 10 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 17 juillet	9h30-16h30	Marine	Martine Stevens
Lundi 24 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 31 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

AOÛT / Aux Corsaires

Lundi 7 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 14 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 21 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 28 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

SEPTEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 4 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 11 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 18 septembre	9h30-16h30	Goéland au Port du Palais	Martine Stevens
Lundi 25 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

OCTOBRE / Aux Corsaires + Maison de l'Huître à Pénerf

Lundi 2 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 9 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Samedi 14 octobre	9h45-16h45	Cours avec Catherine Rey à la maison de l'Huître/Pénerf	
Lundi 16 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Samedi 21 octobre	9h45-16h45	Cours avec Catherine Rey à la maison de l'Huître/Pénerf	
Lundi 23 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 30 octobre	9h30-16h30	Etude de ciels	Martine Stevens

NOVEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 6 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 13 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 20 novembre	9h30-16h30	Bretonne au jardin	Martine Stevens
Lundi 27 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

DECEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 4 décembre	9h30-16h30	Cartes de Noël	Martine Stevens
Lundi 11 décembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

Intervenante : Martine STEVENS Tél 06 72 51 37 94 - martine.stevens.sm@orange.fr

Pour tous renseignements : contacter Nadia Blanc au 06 22 44 10 14

L'adhésion à l'association, cotisation de 15€ annuelle, est obligatoire pour toute

participation à un cours/stage/atelier, à tout moment de l'année (du 1^{er} février au 31 janvier)

« La forme des statuts de l'association restreint la diffusion du compte rendu des assemblées générales aux membres statutairement désignés ayant droit de vote. »